

COMITE DE JUMELAGE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE AVEC BYCHAWA - POLOGNE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 FEVRIER 2026

Membre du CA excusé : Charlotte Percher Conseillère Municipale.

Présents : les membres du CA, dont Erwan Bouvais Conseiller Municipal et Conseiller Départemental

Invités : Monsieur le Maire Laurent Godet (excusé), Hélène Favarel, présidente de la Chorale Accord.

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage de La Chapelle-sur-Erdre avec Bychawa a eu lieu **le vendredi 13 FEVRIER 2026 à 20heures salle Barbara à La Chapelles sur Erdre** en présence de **32** adhérents et **9** procurations pour un total de **52** adhérents. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer. Pour rappel les conditions de délibération (article 7 des statuts) : moitié des membres présents ou représentés + un.

ACCUEIL ET RAPPORT MORAL

Présenté par Georges Blandin coprésident [Rapport moral AG 2026.pdf](#)

Bonsoir à toutes et à tous, et meilleurs vœux pour cette année 2026.

Je salue la présence d'Erwan Bouvais, Conseiller Départemental et Conseiller Municipal.

Tout d'abord en cette fin de mandature municipale, au nom du CA, je tiens à remercier ces élus qui nous ont accompagnés et enrichis nos réflexions tout au long de ces 6 dernières années.

Cette année 2025 s'est ouverte par notre AG extraordinaire où nous avons décidé de donner aux membres du Conseil d'Administration la possibilité de choisir leur mode de gouvernance en modifiant les articles 10, 11 et 12 de nos statuts. La Préfecture ayant validé ces nouveaux statuts le CA a opté pour une coprésidence lors de l'élection de son bureau. Il se compose ainsi : deux coprésident.es Viviane Picarda et Georges Blandin qui a également accepté la responsabilité morale du Comité, une secrétaire, Jola Brisset et une Trésorière, Jocelyne Lemasson. Pour raison personnelle Marie-José Duneau a quitté le CA en cours d'année, nous lui exprimons toute notre gratitude pour son implication au sein du comité.

2025 a aussi été marqué par deux évènements majeurs :

- Le premier est le séjour de 29 Choristes de la Chorale Accord et Babel Canto à Bychawa du 21 au 25 juin. Une délégation composée de 8 personnes du Comité de Jumelage et de l'OMCRI les accompagnait également. J'en profite pour saluer la qualité de leur prestation et les agréables moments passés en leur compagnie. Ce déplacement à Bychawa a été également pour nous Comité une occasion de rencontrer Madame la Maire de Bychawa et trois élus du Conseil Municipal.

- Le deuxième temps fort de cette année a été la cérémonie du 25^{ème} anniversaire du jumelage avec Bychawa. C'est un évènement pour lequel nous ressentons à la fois de la tristesse et de l'amertume au regard de l'investissement de celles et ceux qui depuis 25 ans ont œuvré à tisser des liens d'amitiés avec Bychawa et plus encore, puisque c'est au début des années 1980 que le Comité Solidarité Pologne s'est engagé à apporter un soutien moral, financier et humanitaire à la population polonaise.

Derrière cette tristesse et cette amertume perce une grande fierté d'avoir provoqué, certes un peu à notre insu, cette *Fête des Jumelages*. Elle a et tant mieux, peut être permis de donner une plus grande visibilité à la signature d'un autre jumelage celui avec le Camp de Réfugiés de Jénine en Palestine.

En effet, comme cela a été débattu lors des rencontres départementales des jumelages à Orvault le 4 octobre, « les jumelages sont bien des vecteurs de paix »

Il nous appartient aujourd'hui, en nous impliquant au sein du Comité de Jumelage, de poursuivre nos actions avec un regard tourné vers l'Europe mais aussi maintenant vers le Moyen-Orient. Depuis sa création notre Comité a permis à des Chapelains de vivre pleinement ce qui est au cœur de sa raison d'être : développer et promouvoir les relations et les

échanges avec les habitants, les associations, les organisations locales de nos villes jumelles, et plus largement avec la Pologne. Nous le verrons lors de la présentation du rapport d'activité. Partenariats avec le monde associatif chapelain, l'OMCRI, la chorale Accord, mais également la Maison de l'Europe de Nantes sans oublier l'association CZESĆ Nantes-Pologne.

Je le redis, cette année de manière encore plus pressante, la pérennité du comité est engagée si l'on souhaite développer et promouvoir les échanges et les relations dans tous les domaines (culturel, sportif, économique, professionnel, scolaire, social, etc....) avec nos amis de Bychawa. C'est vers les jeunes que notre action doit, en priorité, être orientée. La reprise des échanges avec les collégiens assurément avec des modalités différentes, par exemple en intégrant les programmes européens tel ERASMUS +, doit nous interpeler. Mais et surtout, c'est en ayant une attention particulière pour la tranche d'âge 14-18 ans. En cette période propice aux projections d'un avenir nouveau, plus qu'au « jeunisme » c'est à une conviction profonde que c'est bien cette tranche d'âge qui peut-être le vecteur d'un nouveau dynamisme, tant pour nos comités de jumelage que pour la consolidation de notre communauté européenne, que doit porter la volonté politique d'une action municipale vis à vis de la jeunesse.

Viviane et moi avons pris la décision de reconduire notre engagement au sein du conseil d'administration avec l'espoir et la volonté de co-construire avec la municipalité nouvelle et le tissu associatif, tel que défini dans nos statuts, de nouveaux projets, mais notre Conseil d'Administration se vide et depuis plusieurs années il ne se renouvelle pas.

C'est le moment de nous rejoindre, après selon la formule consacrée, il sera trop tard.

BILAN DES ACTIVITES REALISEES EN 2025

Visio-conférences avec Mateusz Wroblewski le président et les membres du bureau du comité à Bychawa

Nous avons repris un cycle régulier de visioconférences avec le comité de Bychawa ce qui nous a permis de consolider nos relations et d'organiser le séjour de la chorale Accord à Bychawa ainsi que les échanges des délégations pour les 25 ans du jumelage tant en Pologne au mois de juin qu'en France fin août début septembre 2025.

Atelier peinture sur œufs à la Maison pour Tous

Le comité a souhaité s'associer à cette initiative de la Maison pour Tous. Jola anima un atelier afin de faire découvrir cet art traditionnel polonais aux jeunes chapelains. Cette présence permettant également de rappeler l'existence des relations entre la Chapelle sur Erdre et la Pologne au travers du jumelage de notre ville avec Bychawa.

Place auX mondeS mars 2025

Manifestation métropolitaine autour de la solidarité à laquelle nous nous sommes associés en prenant part à la démarche de la ville : proposition d'un repas polonais dans les cantines scolaires afin de faire découvrir d'autres saveurs européennes aux enfants. De même, afin de sensibiliser les parents à la gastronomie des pays de l'est de l'Europe, en collaboration le Comité de Jumelage de Ianca, nous avons proposé d'étendre cette découverte à la population chapelaine en proposant quelques spécialités roumaines et polonaises. Cette matinée organisée le dimanche 23 mars 2025 sur la place du marché a été, pour les deux comités de jumelage, une occasion de rencontrer nos concitoyens et leur faire découvrir les actions menées par les comités afin de tisser des liens d'amitiés entre nos peuples au travers d'échanges réciproques.

Séjour de la chorale Accord à Bychawa en juin 2025

Le début d'année nous a permis de poursuivre les discussions avec les membres du bureau de la chorale afin de finaliser le contenu de ce séjour, d'organiser le déplacement de ces membres (transport en avion vers la Pologne et déplacement à l'intérieur du pays) et leur hébergement à Bychawa. Tout ceci en coordination avec le Comité de Jumelage de Bychawa lors de nos diverses rencontres en visioconférence.

Ce séjour a permis à 29 choristes des chorales Accord et Babel Canto de se produire à Bychawa, d'abord en plein air lors d'une soirée festive et populaire puis au concert organisé dans la salle de spectacle de la Maison de la Culture lors de la célébration officielle du 25^{ème} anniversaire du jumelage. Ces deux soirées furent des moments forts de partage et de convivialité autour d'un repas dans la pure tradition polonaise. A l'intérieur de la Maison de la Culture nous avons visité la récente et superbe rénovation des locaux de la bibliothèque municipale qui dispose même d'un espace relaxation très cocooning.

Le tourisme faisait également partie du séjour, ce qui nous a permis de visiter les villes de Zamosc, chef-d'œuvre et perle de la Renaissance appelée « la Padoue du Nord » : elle est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, et de Lublin. A Lublin nous avons parcouru le Château royal et son musée retraçant l'histoire de la ville

ainsi que la chapelle de la Sainte Trinité située dans la cour. Son intérieur a été peint de fresques de style byzantin évoquant des passages de la Bible. Puis ayant passé sous une porte au crépi jaune pâle, marquant l'entrée du quartier juif, nous sommes arrivés sur le Rynek et son dédale de rues pavées. Nous ressortons de la vieille ville par la porte de Cracovie, de style forteresse en briques brunes, coiffée d'un clocher avec son horloge. A l'extérieur nous retrouvons la Cathédrale, premier bâtiment baroque de Pologne, conçue par des moines jésuites et un architecte italien. Nous avons eu la primeur d'une visite guidée par l'un des pères. C'est dans cette cathédrale que nos choristes chapelains ont pu mêler leurs voix à divers chœurs polonais.

Visite incontournable, malgré l'horreur et la tristesse qui y règne, le camp de Majdanek. L'un des plus grands camps de concentration nazis allemand mais en réalité camp de la mort.

On estime que 70 000 à 100 000 personnes ont été exterminées principalement des Polonais, des Juifs et des Ukrainiens.

Notre visite de Lublin se clôtura par une déambulation, presque au pas de charge, du musée de plein air de la ville qui retrace la vie rurale de la région.

Si ce séjour à Bychawa a été un moment de découverte touristique de la Pologne, il a été surtout un temps de découverte de l'hospitalité et de la gentillesse du peuple polonais mais également un temps de partage et de lien tissé entre citoyens se reconnaissant européens unis dans leur différence.

Les membres du bureau du Comité de La Chapelle et de l'OMCRI ont pu rencontrer Mme la Maire en présence de trois élus et de membres du Comité de Bychawa. Nous avons renouvelé notre invitation à participer au retour du 25^{ème} anniversaire à La Chapelle sur Erdre. Mme la Maire nous a confirmé son souhait de maintenir les liens d'amitiés et d'échanges entre nos deux villes.

Le séjour commencé le 21 juin se terminera le 25 pour la délégation française, composée de 8 personnes dont 2 de l'OMCRI représentant officiellement la municipalité de La Chapelle sur Erdre. Ce séjour se poursuivra à Poniatowa pour le groupe de choristes et ce jusqu'au 31 juin et pour certain le 1^{er} juillet leur permettant de visiter quelques autres villes polonaises dont la capitale Varsovie. Ce séjour à Poniatowa des chorales Accord et Babel Canto fait suite à une invitation très ancienne remontant à la rencontre des chefs de cœur des chorales de Poniatowa et de la Chapelle sur Erdre lors d'un concours de cœurs d'enfants à Nantes. La chorale de Poniatowa avait été accueillie dans des familles chapelaines le temps de leur séjour en France. Et, heureux concours de circonstance, la chorale de Poniatowa fêtait ses 50ans dans la même période de notre séjour à Bychawa alors l'occasion était trop belle pour les chorales de fêter l'événement ensemble. Une autre bonne raison aussi de découvrir un volet plus musical de la Pologne.

Fête des Jumelages et 25^{ème} anniversaire du jumelage avec Bychawa

Pour marquer cet événement dans le paysage chapelain, en partenariat avec l'OMCRI, une exposition photos représentant nos liens avec nos villes jumelles de Bychawa en Pologne et Ianca en Roumanie ainsi qu'avec le Camp de Réfugiés de Jenine en Palestine, lié par un Protocole d'Amitié avec la Chapelle sur Erdre, a été installée dans le parc de La Gilière. En complément à cette manifestation un Quiz, déposé dans les commerces de la ville, était proposé tant aux jeunes qu'aux adultes.

C'est du jeudi 28 août au lundi matin 1^{er} septembre que la délégation du Comité de Jumelage de Bychawa est accueillie dans les familles de leurs homologues chapelains. La municipalité quant à elle a fait de son côté le choix d'assurer l'hébergement de la délégation des élus à l'hôtel et non chez les élus comme à l'habitude.

Le vendredi matin 29 les délégations Polonaises, Roumaines et Palestiniennes sont accueillies à la salle Saint Michel autour d'un café avant de se retrouver, par pays, en groupe de travail afin de définir les orientations pour les années à venir. Quatre thèmes étaient proposés à la réflexion : échanges scolaires et programme ERASMUS +, rencontres extras scolaires, apprentissage et stages professionnels, échanges culturels. Et nos partenaires polonais ont souhaité ajouter comme autres thèmes : la rencontre entre agriculteurs et les échanges sportifs.

En fin de matinée découverte du centre ville : mairie, marché, exposition dans le parc de La Gilière. L'après midi sera consacré à la visite d'une petite entreprise chapelaine, la Maison de Florentins, puis des équipements du centre sportif du CREPS. Et en soirée la fête des jumelages à partir de 18h30.

Cette soirée organisée à la salle St Michel et ouverte à tous les chapelains commença avec un accueil musical proposé par un groupe de l'Ecole de Musique.

La cérémonie fut, dans un premier temps, marquée par les traditionnels discours des différentes délégations ; temps toujours un peu long afin de permettre à chacun de s'exprimer, puis est venue la remise, toute aussi traditionnelle, des cadeaux aux délégations sans oublier les gagnants du quiz gratifiés par les représentants de l'OMCRI. Le temps fort de cette soirée fut la signature du serment de jumelage entre les représentants du Camp de Réfugiés de Jenine en Palestine et la ville de La Chapelle sur Erdre. Pour clore cette soirée chacun était invité à partager gallettes et crêpe bretonnes avec une bolée de cidre, breton comme il se doit. Pour les plus tardifs la vodka a rejoint les tables afin de finir la soirée dans une pure tradition polonaise. Ce moment de convivialité a été un élément important de partage entre les délégations des trois villes maintenant jumelées avec La Chapelle sur Erdre.

Le samedi matin visite de la ferme maraîchère du GAEC des Faillis Marais, très appréciée par nos invités. Le déjeuner s'est déroulé à la base nautique de l'ANCRE à la Grimaudière dans l'ambiance festive des Rendez-vous de l'Erdre. La

petite promenade en bateau a été pour nos hôtes un autre moment exceptionnel de partage d'émotions communes, sur un élément et un mode de déplacement inconnu pour la majorité d'eux, la navigation sur l'Erdre à bord d'un voilier.

En après midi utilisation d'un autre mode de déplacement, le tram, pour accéder à la visite de Nantes.

En soirée repas officiel au Saintonge, offert par la municipalité aux délégations.

La journée du dimanche 31 a permis à notre délégation polonaise de se retrouver avec les familles d'accueil pour un pique-nique en bord de mer, sans oublier le bain de pieds dans l'océan et le ramassage des coquillages sur les plages. Occasion également d'admirer différents aspects de notre côte, sauvage et balnéaire, avec à l'intérieur des terres les Marais Salants et la Cité Médiévale de Guérande.

Lundi matin 1^{er} septembre dès potron-minet nous accompagnons nos amis polonais à la gare SNCF de Nantes pour un voyage jusqu'à Paris et continuer celui-ci en avion jusqu'en Pologne.

Participation à la vitrine associative

Comme chaque année nous avons participé à la vitrine, c'est l'occasion de présenter nos projets avec la ville de Bychawa et d'échanger avec les chapelains.

Lien avec la Maison de l'Europe à Nantes

La maison de l'Europe de Nantes et la ville d'Orvault ont organisé la rencontre annuelle des jumelages de notre département le 04 octobre 2025.

Le thème de cette journée : Les jumelages vecteur de paix.

En matinée une conférence ouverte au public, avec 3 séquences et conférenciers différents intervenant sur chacune :

Séquence 1 – Regards historiques et politiques sur les jumelages,

Séquence 2 – Les jumelages dans un monde en crise : encore un levier de paix ?,

Séquence 3 – « Bouge ton jumelage ! » : leviers pour le 21^e siècle,

suivie d'un débat avec la salle

En après midi trois ateliers sur les thèmes suivants étaient proposés :

Atelier 1 - Gouvernance en mouvement : « Passer le relais sans perdre le fil »,

Atelier 2 - Nouvelles familles, nouveaux élans : « Transmettre sans s'essouffler, accueillir sans s'oublier »,

Atelier 3 - La jeunesse dans la boucle : « Donner envie sans donner de leçon »

Les rapports, moral et d'activité, sont mis au vote et adoptés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier du Comité a été présenté par Jocelyne LEMASSON : compte de résultat et bilan 2025. Les comptes ont été vérifiés par Francis ZARZYCKI, commissaires aux comptes

Quitus et mise au vote adoptés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée.

PROJETS 2026

* Accueil d'une chorale de Bychawa (2027)

* Rencontre entre jeunes footballeurs de l'ACC et du Granit de Bychawa (2027)

* Rencontre entre acteurs du secteur agricole Chapelain et de Bychawa (2027)

* Place au X^e Monde S

* Poursuite des actions à envisager (ateliers peinture œufs, ...) avec d'autres associations chapelaines : Comités Roumanie & Palestine, Maison pour Tous, ...

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2026

Présenté par Jocelyne LEMASSON, trésorière.

APPEL A CANDIDATURES ET RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Font partie du tiers sortant : Jola Brisset, Gérard Caffin, Monique Gautier. Ils acceptent de poursuivre leur mandat.

Hélène Bocher se retire du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale renouvelle la composition du CA comme suit :

Georges BLANDIN, Jolanta BRISSET, Gérard CAFFIN, Michèle CATHERINE, Marie-Paule DAVID, Monique GAUTIER, Jocelyne LEMASSON, Viviane PICARDA.

Nota : Hélène FAVAREL présidente de la Chorale Accord est invitée à rejoindre le CA (projet 2026 accueil chorale de Bychawa en 2027)

Charlotte PERCHER (Conseillère Municipale Subdéléguée à la Solidarité Internationale) et Erwan BOUVAIS (élu de l'opposition), sont membres de droit, désignés par le Conseil Municipal pour représenter, sous cette mandature (2020-2026), la municipalité de La Chapelle sur Erdre au Conseil d'Administration.

L'assemblée et les membres du conseil d'administration remercient chaleureusement Hélène Bocher pour son action et son implication au sein du Comité de Jumelage.

QUESTIONS DIVERSES

- *Sans objet*

Cette soirée s'est terminée par le verre de l'amitié et le partage de la brioche.

Le Conseil d'Administration se réunira le mercredi 04 mars 2026 à 20 heures pour l'élection des membres du bureau.

Le 18 mars 2026
Jola Brisset (secrétaire)

Annexes



Compte de résultat 2025 Etat au 31/12/2025

CHARGES		PRODUITS	
60 ACHATS		29,98 €	70 VENTES
Pile			
cartouche	25,99 €		
dé USB			
enveloppes			
papier	3,99 €		
61 SERVICES EXTERIEURS		231,95 €	
Primes d'assurance MAIF	231,95 €		
62 AUTRES SERVICES EXT.		2 560,16 €	74 SUBVENTIONS
Publicité, publications/photocopie	32,37 €		Ville fonctionnement
Réception/cadeaux	2		projets
Réception des 25 ans du comité	2 258,20 €		400,00 €
Frais téléphone/Affranchissement	0,00 €		
Informatique :			
hébergement et site	56,73 €		
	2 347,30 €		
64 CHARGES DE PERSONNEL		517,03 €	75 AUTRES PRODUITS
			Cotisations (adhésions 2025) 46 participants
65 AUTRES CHARGES		125,00 €	76 PRODUITS FINANCIERS
Adhésion UACE (vitrine assoc.)	15,00 €		460,00 €
Cotisation maison de l'Europe	110,00 €		intérêts compte livret A 2025
			77,16 €
66 CHARGES FINANCIERES		80,00 €	
Frais financiers crédit agricole			
Carte + tenue de compte	80,00 €		
67 CHARGES EXCEPTION.		17 342,75 €	77- produits exceptionnels
			15 226,34 €
Voyage en Pologne 21/06/2025	16 054,97 €		Appel de fond pour voyage en Pologne
remboursement voyages	1 287,78 €		Don UACE
			Remboursements divers
			77,62 €
TOTAL CHARGES		20 876,87 €	TOTAL PRODUITS
Résultat 2025		-4 713,37 €	16 163,50 €
			total

Actif	Passif
	Solde 2024 11 499,31 €
	<i>Reliquat subvention avant 2019</i> 1 486,52 €
	<i>subvention 2019</i> 3 000,00 €
	<i>subvention 2023</i> 3 000,00 €
	Fonds propres 4 012,79 €
	Résultat 2025 -4 713,37 €
Liquidités :	
disponibilité compte CA	6 785,94 €
	955,02 €
livret crédit agricole	5 829,95 €
disponibilité caisse	0,97 €
TOTAL ACTIF	6785,94 €
TOTAL PASSIF	6785,94 €

POUR INFO :

Reliquat subvention avant 2019 1 486,52 € *reporté sur projets 2025*
 Reliquat subvention 2019 0,00 € *3000 € utilisés en totalité sur projets 2025 "Voyage Chorale Accord"*
 Subvention projet 2022 1 000,00 € *2000 € utilisés sur projets 2025 "25 ans Comité de Jumelage"*
2 486,52 €

TOTAL hors fonds propres 2 486,52 €
Fonds propres 4 299,42 €



**COMITE DE JUMELAGE DE
LA CHAPELLE / BYCHAWA**

PROJET 2026

DEPENSES		PRODUIT	
Rencontre de Jeunes		Subvention avant 2019	1 480,00 €
tournoi de foot	1 480,00 €		
TOTAL CHARGES	1 480,00 €	TOTAL PRODUITS	1 480,00 €



Comité de jumelage La chapelle / Bychawa

BUDGET PREVISIONNEL 2026 Fonctionnement

(au 31/12/2025)

CHARGES			PRODUITS		
60 ACHATS		30,82	70 VENTES		0,00 €
Fournitures	30,82 €				
61 SERVICES EXTERIEURS		231,91 €			
Prime d'assurance	231,91 €				
62 AUTRES SERVICES EXT.		382,23	74 SUBVENTIONS		840,00 €
			ville fonctionnement 2025	840,00 €	
Publicité, publications/photocop	25,50 €				
Réception/cadeaux	300,00 €				
Frais téléphone Affranchissement					
Frais informatique (site Web)	56,73 €				
	382,23 €				
63 IMPOTS ET TAXES					
64 CHARGES DE PERSONNEL		520,00 €	75 AUTRES PRODUITS		460,00 €
Reduction (salaire +charges)	520,00 €		Collations	460,00 €	
65 AUTRES CHARGES		125,00 €	76 PRODUITS FINANCIERS		65,00 €
collation CSEZC	10,00 €		intérêt livret A 2025	65,00 €	
LIAGE	15,00 €				
Maison de l'Europe	100,00 €				
66 CHARGES FINANCIERES		85,00 €	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
(carte, tenue de compte)	85,00				
67 CHARGES EXCEPTION.		403,09 €			
fond propre du comité	403,09 €				
TOTAL GENERAL		1 365,00 €	TOTAL GENERAL		1 365,00 €